

dans les membres. La céphalalgie gagna en intensité. Nouvelle dose de phénacétine (1 gr.), à dix heures; aggravation du malaise.

En même temps l'entourage fut frappé de la teinte bleuâtre qui envahissait la face, les mains et les doigts de la malade; la peau était couverte d'une sueur froide; dyspnée et angoisse considérables. La céphalalgie continuait. Vers 2 heures de l'après-midi, à l'arrivée du médecin, la cyanose persistait. Il était cependant survenu de l'amélioration. Le pouls était vigoureux, plein, 68. La peau était froide. La malade avait toujours de la céphalalgie, des nausées, de l'angoisse. Elle ne pouvait se tenir debout sans appui. Le médecin prescrivit des applications de glace sur la tête, de la glace à l'intérieur, en petits fragments, et du champagne. Persistance de la cyanose, le soir. La malade passa la nuit sans dormir. Le lendemain, plus de cyanose, encore un peu de nausées; grande prostration.

Cette observation, fait remarquer l'auteur, prouve qu'à l'instar de l'antisébrine, la phénacétine peut produire de la cyanose, et que l'administration de ce médicament exige de la circonspection.

Symptômes insolites survenus à la suite d'une intoxication aigüe par la morphine, par le docteur SCHEIBER, de Pesth.—Une femme de 54 ans, à laquelle on avait injecté sous la peau, en deux fois, 5 centigrammes de morphine, fut prise d'une attaque de folie (paranoïa) hallucinatoire aiguë, avec amnésie, aphasie, agraphie, alexie. Puis il se forma un foyer de gangrène au sacrum, de la largeur d'une main; enfin, au talon droit et à la racine du gros orteil gauche, momification dans une étendue d'un thaler. On institua un traitement par l'iode de potassium et la galvanisation, 53 jours après le début des accidents. La guérison fut obtenue en l'espace de deux mois.

L'auteur estime que les accidents psychiques survenus chez cette femme étaient l'expression de troubles nutritifs ayant affecté la substance cérébrale.

Un cas d'intoxication par le café, par le docteur GLOCAUER.—Une femme de 25 ans, robuste, n'avait jamais bu de "café noir," lorsqu'il lui arriva, certain jour, d'ingérer coup sur coup dix tasses d'une forte infusion. Deux heures plus tard, elle fut prise de vomissements, de vertige, avec bruits de sifflement dans la tête; elle vint en proie à une grande angoisse et à une agitation générale. Son regard était fixe, ses doigts tremblaient, les extrémités étaient refroidies, le pouls accéléré. Elle éprouvait des douleurs à l'épigastre.

On fit absorber à la malade des boissons chaudes et de l'éther. On lui fit des lotions chaudes, et finalement on lui injecta de la morphine sous la peau. La malade entra en transpiration et tomba dans un sommeil réparateur; le lendemain elle était rétablie.—E. RICKLIN, in *Gazette médicale de Paris*.